

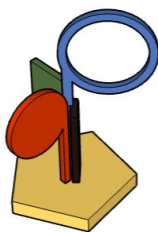
Simple
&
Convergent

Avertissement

Ce livre n'est pas simple à lire mais il débouche sur quelque chose de très simple pour les personnes vulnérables et leurs proches.

Prenez le temps de comprendre le sens des mots, ça en vaut la peine. Et puis, contactez-nous, nous nous ferons un plaisir de discuter avec vous.

Pour faire Simple et Convergent, on le sait ce n'est pas simple du tout.



Grand Dessein

Méta-Processus-Principiel



Le plus haut, le plus simple,
le plus efficient pour vous

Personnes vulnérables

Préface

Ce livre s'adresse en premier lieu aux décideurs institutionnels et aux associations concernées par la solidarité envers les Personnes vulnérables. Il est également destiné à tous les acteurs politiques, sociaux et économiques, aux conseils et concepteurs qui cherchent à améliorer la qualité de service et l'efficacité des politiques sociales. Il intéressera aussi tous les chercheurs du domaine de la solidarité.

En effet, face aux défis permanents de l'accompagnement des Personnes vulnérables, il est essentiel de mettre en place une réponse convergente, fondée sur une vision commune centrée sur la Personne. C'est une affirmation récurrente qui manque pourtant de méthodologie.

Pour y parvenir, il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs impliqués et concernés¹, et d'adopter une approche simplifiée et efficiente.

Ce livre propose une approche innovante, basée sur un Méta-Processus-Principiel², pour aider les décideurs institutionnels et les associations à structurer leur réponse, et au moins pour ébaucher une vision commune centrée sur la Personne.

Les différents chapitres parlent des enjeux actuels, des principes fondamentaux à adopter, des clés pour une mise en œuvre réussie et des impacts possibles d'une telle vision commune et convergente.

-
- 1 Impliqués et concernés : dans un accident de voiture le conducteur et les passagers sont des personnes impliquées. Les pompiers, les gendarmes et les autres intervenants sont des acteurs concernés. Impliqués et concernés vivent le même événement, mais n'en pensent pas la même chose. Mais ils doivent pourtant, s'ils le peuvent, coopérer. Humour: les concernés ne sont pas des idiots encerclés.
 - 2 Méta-Processus-Principiel ! nous reviendrons sur ce que c'est.

En somme, ce livre constitue une référence pour tous ceux qui souhaitent participer à la mise en place d'une réponse convergente, simplifiée, harmonieuse et efficace dans l'accompagnement des Personnes vulnérables, quelles que soient leurs vulnérabilités.

Les Personnes vulnérables les plus fragiles de notre société ont besoin du meilleur de l'Humanité.

L'appel de l'auteur

Mes chers concitoyens,

Nous vivons dans un monde où les inégalités sociales sont toujours bien présentes, où les Personnes les plus vulnérables de notre Société souffrent encore d'un manque de considération et de moyens pour vivre décemment. Cela ne devrait pas être ainsi dans une Société qui se veut humaniste, juste et égalitaire.

Les conditions d'application de nos belles et bonnes lois ne sont pas en place.

Nous avons donc un devoir, en tant que citoyens, de faire tout notre possible pour nous organiser de façon exemplaire afin accompagner et soutenir les plus faibles.

Dans ce contexte, je vous présente ce livre qui, par **une innovation organisationnelle majeure**, est un véritable appel à la simplicité et à la convergence de toutes les forces vives de

notre pays pour qu'enfin une démarche harmonieuse surgisse de la complexité du système de solidarité actuel.

Ce livre est destiné avant tout aux décideurs institutionnels et aux associations qui réfléchissent à la structuration d'une réponse enfin cohésive dans l'accompagnement des Personnes vulnérables. Il s'adresse également aux chercheurs de la sociologie et de l'ethnologie, aux Humanistes qui pensent à un espoir sociétal.

Il s'agit d'un plaidoyer méthodique pour la mise en place d'une vision commune de la Société solidarité centrée sur la Personne vulnérable.

Nous devons tous nous engager dans une démarche de ce genre, et mettre en place les mécanismes d'évaluation réguliers de cette convergence simplificatrice pour identifier les domaines à améliorer.

Il est temps d'agir ensemble et de mobiliser toutes les intelligences des parties prenantes

pour défendre une approche véritablement innovante, voire disruptive³, qui privilégie la solidarité et le respect de la dignité humaine.

Nous devons tous être impliqués dans la définition et la mise en place de solutions adaptées pour l'accompagnement des Personnes vulnérables.

Je vous invite donc à lire ce livre et à vous engager peut-être à nos côtés de façon assez radicale pour créer un environnement favorable à l'épanouissement de chaque Personne vulnérable et pour une Société plus inclusive et solidaire.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous.

Sincèrement,

Jean-Luc LEMOINE
Président-fondateur de DEDIÇI

3 Le terme "disruptif" est utilisé ici pour décrire une innovation, un événement qui perturbe le statu quo d'un système établi et qui est annonciateur de nouveaux espoirs.

1. Introduction

L'objectif du livre et son contexte

Le présent ouvrage a pour objectif de proposer une réflexion organisationnelle transverse et universelle, un imaginaire relatif à l'amélioration de l'accompagnement des Personnes vulnérables et de leurs proches, avec pour but la réduction de tous les dysfonctionnements.

Cela passe par le soutien d'une représentation radicalement nouvelle et convergente de l'organisation des acteurs.

Encore une fois, ce livre s'adresse très particulièrement aux responsables des grandes fédérations et associations parentales, citoyennes et militantes, ainsi qu'aux présidents et stratèges des grosses structures et institutions, pour les inviter à réfléchir par le bas puis par le haut à une organisation qui n'appartient qu'à la Personne et que tous les projets de convergence et de simplification doivent comprendre pour développer leurs propres reformulations.

Le contexte de cette réflexion est celui de la complication⁴ absolue des dispositifs d'accompagnement actuels, qui rendent la prise en charge de la Personne vulnérable très difficile et trop souvent insatisfaisante, pour elle et ses proches.

L'objectif est de proposer une vision simplifiée et convergente, donc efficiente, qui permettra une meilleure prise en compte des besoins de la Personne et de son entourage, tout en réduisant les coûts de fonctionnement des dispositifs.

Ambitieux projet n'est-ce pas ! Et c'est bien parce que c'est très compliqué qu'il faut qu'on s'en occupe.

Il en va du bonheur de ceux qui en souffrent.

4 Complication : on peut parler ici d'une véritable turpitude systémique, entretenue et croissante.

Importance d'une vision commune et convergente

L'importance d'une vision commune est une difficulté majeure. Il est essentiel en effet que tous les acteurs réussissent à imaginer un « commun principiel » entrant en résonance avec leurs sens. Une vision partagée faciliterait la cohésion et la communication entre les différents intervenants.

À chaque fois que nous serions perdus, nous devrions nous tourner vers un « objet totémique », c'est-à-dire quelque chose qui cristallise le sens partagé.

Cette représentation commune doit permettre à toutes les entités impliquées de travailler ensemble de manière à faire naître une harmonie fluide, dans laquelle chaque acteur joue un ou plusieurs rôles bien compris et complémentaires.

Cet « objet totémique », ce totem⁵ simplifiant doit naître de la révélation⁶ d'une "Cause des causes" de tous les dysfonctionnements.

Si, dès lors, la « Cause des causes » est vérifiée auprès de tous acteurs vivant la réalité, il est sans aucun doute possible d'apporter une vision nouvelle et radicalement différente de l'accompagnement des Personnes vulnérables.

Ce livre est dans cette ligne.

Sur la base d'une révélation, il propose une réflexion organisationnelle transverse, universelle qui devrait inviter tous les acteurs politiques, sociaux et parentaux à réfléchir et à voir comment la mettre à l'épreuve.

5 Un totem est un objet symbolique associé à la culture et aux valeurs d'un imaginaire commun, pour mieux faire face au compliqué ou à la complexité de la réalité.

6 Révélation : événement qui découvre, met en perspective et en valeur ce qui existe déjà, mais qui était jusque-là caché ou imperceptible.

Proposition de simplification de la perception des dysfonctionnements

Simplifions la perception des dysfonctionnements. Posons-nous la question de savoir quelle est l'origine, la grande cause, la "Cause des causes", des dysfonctionnements. Nous trouverons alors des solutions réadaptées, améliorées pour l'accompagnement des Personnes vulnérables et de leurs proches.

Partons d'une vision globale et systémique de la situation pour identifier les points de naissances des problèmes et les leviers d'action.

Pour cela, il est essentiel d'adopter une approche participative et collaborative, en impliquant tous les acteurs impliqué et concernés de toutes origines ou conditions.

Cette simplification de la perception des dysfonctionnements permettra de créer un imaginaire commun qui pourra prendre la forme d'un totem dans lequel tout le monde se retrouve.

Cette vision doit partir de la Personne (et de ses proches), en prenant en compte ce qu'elle dit ou dirait si elle le pouvait, pour son autonomie et son épanouissement.

Cela permet également d'une dimension collective de remobilisation des échanges collaboratifs entre les différents acteurs impliqués.

En adoptant cette approche, il devient possible de prévoir une organisation transverse et universelle, capable de répondre aux besoins spécifiques de chaque Personne accompagnée.

Conjointement, cette organisation doit être appuyée sur une démarche qualité, avec un grand Q, qui permet de garantir un accompagnement respectueux de la Personne, adapté à ses besoins, et conforme aux valeurs de solidarité et d'inclusion.

Cette démarche doit également s'appuyer sur des outils et des méthodes innovantes, qui permettent d'améliorer en continu la qualité de

l'accompagnement et de favoriser la participation active de tous, et notamment de la Personne accompagnée et de ses proches.

Ainsi, tous ancrés sur la grande source des problématiques de tous les jours, nous pourrons essayer d'inviter les intelligences à orienter et à synchroniser naturellement leurs énergies toutes les énergies vers un seul but commun qui nous relie.

2. Les défis actuels de l'accompagnement des Personnes vulnérables

Présentation des enjeux

Les enjeux sont nombreux. Tout d'abord, il y a l'enjeu de l'effectivité de la Personne en tant qu'individu à part entière, avec des besoins spécifiques et des droits inaliénables.

Ensuite, il y a un enjeu d'accessibilité « grand angle », c'est-à-dire l'accessibilité à tout, et surtout à ce qui ne se voit pas.

Cela nécessite une sensibilité et une intelligence collectives, mais aussi une réadaptation des représentations et des structurations pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Enfin, il y a un enjeu du financement des dispositifs d'accompagnement, qui doit être suffisant ou notoirement réattribué pour assurer une prise en charge de qualité et la pérennité de la convergence des acteurs. Des économies sont

même possibles et prévisibles par l'émergence d'une efficience⁷ organisationnelle nouvelle.

Ces enjeux nécessitent une réflexion approfondie et une mobilisation de l'ensemble de la Société pour une meilleure inclusion des Personnes vulnérables et handicapées.

Analyse des dysfonctionnements et des difficultés rencontrées

Les dysfonctionnements dans l'accompagnement des Personnes vulnérables ou handicapées sont bien connus, mais les causes profondes, immuables, invariantes, de ces dysfonctionnements ne sont pas suffisamment mises en perspective de façon simple.

L'analyse devrait concentrer l'attention des acteurs sur des éléments simples et clairs.

7 L'efficience est la capacité de trouver une solution qui combine efficacité, la qualité et l'élégance, tout en utilisant les ressources de manière optimisée. On peut aussi parler d'efficacité de l'efficacité.

En effet, la complexité de l'organisation actuelle entraîne des difficultés pour les Personnes accompagnées et leurs proches qui subissent sans rien comprendre, réduits à exprimer ou cacher ce qu'ils ressentent.

De même, les responsables de la solidarité et les professionnels eux-mêmes sont souvent dépassés par la complication des dispositifs et les nombreuses injonctions souvent paradoxales en vigueur.

Il est donc impératif de revenir à une vision simple et partagée de ce qui se passe et de ce qui devrait se passer.

Nécessité d'une vision simplifiée et convergente pour répondre aux défis actuels

Nous insistons pour dire qu'une vision simplifiée et convergente est aujourd'hui incontournable pour répondre aux défis actuels

liés à l'accompagnement des Personnes vulnérables et de leurs proches.

Les difficultés et les dysfonctionnements étant connus et rabâchés, il est nécessaire de mettre en avant la « "Cause des causes" » de manière simple pour concentrer l'attention des acteurs sur des éléments essentiels, puis de proposer une organisation systémique corrective, adaptable à toutes les situations, c'est-à-dire le but poursuivi de tous, n'est pas.

Cela permettra d'aligner les projets associatifs et les stratégies des grandes fédérations pour proposer une offre de service réaménagée et embellie.

Une vision commune et convergente permettra également de réduire des coûts inutiles. Elle favorisera en outre une meilleure coopération entre les différents acteurs et donc une plus grande efficacité dans l'accompagnement des Personnes vulnérables.

3. Les principes d'une vision commune et convergente

Les fondements d'une vision centrée sur la Personne

Les fondements d'une vision centrée sur la Personne reposent sur plusieurs éléments clés qui permettent d'organiser l'accompagnement des Personnes vulnérables de manière adaptée et centrée sur leurs besoins.

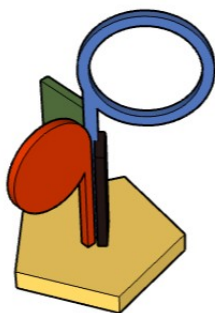
Tout d'abord, il est très recommandable de simplifier la description des rôles des différents acteurs impliqués dans l'accompagnement. Cela peut être réalisé à travers une capacité de synthèse méta⁸, qui permet d'intégrer toutes les complexités.

8 Le préfixe "méta" indique ici une notion de transcendance ou de dépassement, impliquant qu'il n'y a rien de plus haut, de plus fort ou de plus important que l'objet ou l'idée auquel il est associé. Dans ce sens, "méta" peut être utilisé pour qualifier une organisation ou une idée qui est considérée comme étant la plus haute ou la plus avancée dans son domaine.

Dans les milieux de la recherche, on parle de « fractale organisationnelle⁹ » pour expliquer la possibilité de décrypter un chaos à condition de décoder les rouages simples cachés.

9 Fractale : on reviendra précisément sur la signification de ce mot.

Le laboratoire d'idées DEDIÎI avance une proposition pour décrire cela en 5 rôles :

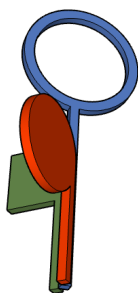


1. La Personne vulnérable, elle-même (bleu),
2. Sa Défense Ultime¹⁰ (rouge),
3. Celui qui s'occupe de la situation (vert),
4. Les intervenants (noir),
5. La Société, les institutions, les lois, les établissements et les associations (jaune)

10 La Défense Ultime est un concept/rôles issu des travaux du laboratoire d'idées DEDIÎI. Ce rôle désigne la nécessité d'une défense et d'une protection inconditionnelles de la Personne vulnérable contre tout, partout, tout le temps, jusqu'au bout.

La triangularisation des trois premiers rôles permet de concrétiser la place de la Personne accompagnée au cœur de l'organisation et d'augmenter son implication dans l'accompagnement parce qu'elle est assistée de 2 anges gardiens.

On peut appeler cette triangularisation la « triade d'autodétermination » ou l'exégèse¹¹ de la « triple compétence » d'autres milieux.



11 L'exégèse implique souvent une analyse minutieuse du texte, en décomposant les mots, les phrases et les idées pour en découvrir les significations cachées ou implicites.

Cette approche favorise une convergence des acteurs vers l'objectif commun d'un accompagnement adapté et centré sur la Personne.

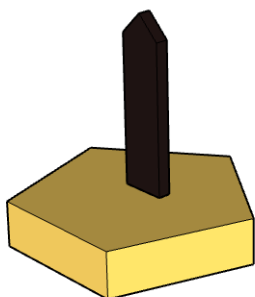
Pour garantir un équilibrage d'optimisation, il est indispensable de partir de la Personne et de ses proches, plutôt que des institutions et des acteurs de l'accompagnement, pour garantir une approche holistique¹² et adaptée à chaque situation individuelle.

En plaçant ainsi la Personne et ses proches au cœur de l'organisation, on peut garantir une réponse efficace et appropriée aux besoins des Personnes vulnérables.

On remarquera donc d'abord la présence de cette triade, la Personne étant dotée de deux « anges gardiens »

12 Une approche holistique considère un sujet dans sa globalité, en prenant en compte tous les aspects qui le composent.

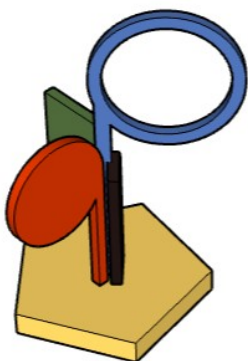
On remarquera en suite ce que tout le monde connaît, c'est-à-dire les institutions sous toutes leurs formes et l'offre d'intervention.



La description de l'organisation autour de la Personne en 5 rôles donne de fait naissance à la description d'une Méta-Organisation transverse, qui permet d'assurer une prise en charge globale et cohérente de la Personne vulnérable et de ses proches.

Cette représentation permet une meilleure compréhension par les acteurs des rôles qu'ils tiennent et une simplicité dans la compréhension des enjeux.

Elle place ainsi symboliquement la Personne et ses besoins au cœur des préoccupations de tous les acteurs impliqués et concernés.



Franchement, c'est simple et beau non ?

La nécessaire implication de tous les acteurs du monde associatif et politique

La réussite d'une vision centrée sur la Personne et d'une organisation transverse ne peut être atteinte que par une implication forte et collective de tous les acteurs du monde associatif et politique.

Chacun a un rôle à jouer dans cette mise en place. Les associations, les fédérations, les parents, les aidants, les professionnels de la santé, les établissements, les services sociaux et les décideurs politiques doivent travailler ensemble pour garantir cette vision commune.

Cela nécessite une construction collaborative, participative impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Cela permettrait de garantir une convergence des efforts, une meilleure communication et une compréhension commune des enjeux de l'accompagnement des Personnes vulnérables.

Cela implique également une prise de conscience collective de l'importance de cette vision centrée sur la réussite de l'accompagnement.

Les acteurs du monde associatif et politique doivent comprendre que cette approche est essentielle pour garantir une réponse adaptée aux besoins des Personnes vulnérables et de leurs proches.

Nous pensons sincèrement qu'ils en ont bien conscience mais que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de travaux où d'idées sur ce sujet, et cette simplicité ne leur est pas venue.

À propos, il sera donc important de favoriser la formation et la sensibilisation des acteurs de la solidarité pour garantir une compréhension commune avec des outils et des pratiques nécessaires pour y parvenir.

Cela permettra de renforcer l'implication, l'engagement et la cohésion de tous

Les avantages d'une convergence vers une vision commune

Les avantages d'une convergence vers une vision commune sont multiples. En partageant une même vision et des objectifs communs, il est plus facile d'aligner les actions de chacun pour répondre aux besoins de la Personne accompagnée.

De plus, cette convergence permet de renforcer immédiatement l'impact et l'efficacité de l'accompagnement en évitant les errances.

Lorsque tous les acteurs travaillent dans le même sens, il est possible de créer des synergies qui améliorent la qualité de vie de tous.

Enfin, une convergence vers une vision commune renforce la légitimité et la crédibilité de l'action menée.

En agissant de manière concertée, les tous les acteurs impliqués peuvent faire valoir leur

expertise et leur engagement auprès des institutions et de la Société dans son ensemble.

En somme, la convergence vers une vision commune est un élément clé pour garantir un accompagnement adapté et centré sur la Personne vulnérable.

Elle permet de renforcer l'efficacité et la crédibilité de l'action menée.

Tout le monde se dirigerait vers quelque chose de simple et de renforçateur de la pertinence de tous les chemins empruntés.

4. Les clés pour une mise en œuvre réussie de la vision commune

Les conditions d'un alignement de convergence efficace

Pour que l'alignement de convergence entre les acteurs impliqués dans l'accompagnement des Personnes vulnérables soit efficace, il est important de prendre en compte plusieurs conditions.

Dans le rôle 5, il est décisif d'instaurer une culture de coopération plutôt que celle de compétition entre les différents acteurs.

Les injonctions paradoxales auxquelles sont souvent soumis les intervenants, les structures et les associations, par le fait d'un irréfléchi systémique courant, peuvent entraîner des conflits et des obstacles à l'alignement de convergence.

La mise en place d'une vision commune centrée sur la Personne, et partagée par l'ensemble des acteurs impliqués, est essentielle. Cette vision doit être méticuleusement mise au

point, avec un vocabulaire commun, des objectifs communs, des valeurs partagées et des processus de collaboration adaptés.

Le rôle clé 3, « celui qui s'occupe de la situation », doit être considéré avec attention également. Il est important de définir quel type de plateforme de coordination et de coopération sera mise en place pour assurer une communication fluide et une collaboration efficace entre les différents acteurs impliqués.

L'alignement de convergence efficace repose en fait sur l'instauration d'une culture de coopération et la mise en place d'une vision commune par le partage d'un « Grand Dessein¹³ » commun :

**l'Accompagnement simplifié, vue de la
Personne vulnérable et de ses proches.**

13 Grand Dessein : intention globale qui guide notre humanité.

Les facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de la vision commune

Maintenant il est essentiel de confirmer la distinction entre les personnes impliquées et les personnes concernées.

Les personnes impliquées, souvent des usagers vulnérables et leurs proches, sont les mieux placées pour exprimer leurs besoins et leurs attentes, malgré, certes, leur incapacité à formuler une proposition dans le vocabulaire conceptuel de Méta-Organisation-Principielle¹⁴.

Les personnes concernées, quant à elles, en général tous les acteurs institutionnels et professionnels de la solidarité, ont un rôle à jouer dans une réflexion de soutien et non d'écartement et de substitution.

14 Le terme "principliel" se réfère à quelque chose qui est fondamental, essentiel ou qui repose sur des principes fondamentaux.

Ainsi, l'un des facteurs clés de succès les plus importants pour assurer une convergence efficace des acteurs concernés est bien de permettre aux personnes impliquées de proposer des solutions en logique de subsidiarité.

Les institutions doivent donc se réadapter à cette logique participative pour créer un environnement favorable à la mise en œuvre d'une vision commune.

Là aussi la chose est particulièrement difficile parce que les choses se passent entre acteurs de rôles 5, les institutions politiques donnant la parole à d'autres institutions et leurs travers déformants.

La représentation du citoyen vulnérable est en permanence drapée dans des éléments politiques qui en dénaturent la force.

Oui donc le partage d'un processus commun est un élément clé déterminant pour assurer cette convergence. Ce processus doit être clairement défini et partagé, avec un vocabulaire et des

principes communs pour se construire sur la « Cause des causes » de tous les désagréments et la nécessité d'y remédier ou de les réduire par la mise en place d'une organisation et ses rôles.

Il est important aussi de considérer d'autres facteurs clés tels que la capacité d'adaptation, la flexibilité et l'ouverture d'esprit de tous. Ce livre essaie d'y remédier

Une culture de confiance et de transparence entre les acteurs est nécessaire pour encourager la communication ouverte et la collaboration, ce qui permettra de créer un environnement favorable pour la mise en œuvre de la vision commune.

Nous devrions prendre tout cela comme un jeu, où tout le monde pourrait y trouver du plaisir.

Les obstacles à surmonter pour réussir la mise en œuvre

La mise en œuvre d'une vision commune peut rencontrer plusieurs obstacles qui doivent être surmontés pour réussir.

L'un des obstacles majeurs est la résistance au changement de la part des institutions, des professionnels et des acteurs concernés. Les changements nécessaires pour mettre en place une vision commune peuvent être perçus comme menaçant les intérêts ou les positions de certains acteurs.

Un autre obstacle est la complication des systèmes d'accompagnement et des processus administratifs qui peuvent rendre difficile, voire impossible, la mise en place d'une organisation simplifiée, efficace et d'un processus commun partagé adaptable à toutes les situations.

La nécessité de coordination entre les différents acteurs impliqués peut également représenter un défi, en raison des différentes

cultures et des barrières de communication, mais aussi du fait évident des conflits de pouvoirs, de subordinations, de loyautés et d'intérêts faisant passer au dernier rang le but poursuivi.

Le manque de ressources financières, humaines et matérielles peut également constituer un obstacle important à la mise en œuvre d'une vision commune.

On n'a pas le temps. Mais alors on a le temps à quoi ?

Cette dimension peut être revue à la baisse par les promesses d'économies par efficience que la proposition de ce livre fait.

Les institutions et les acteurs concernés doivent donc être prêts à investir dans des moyens adaptés pour mettre en place un processus commun et des pratiques interopérables.

Enfin, les préjugés et les stéréotypes liés aux personnes impliquées par le monde des concernés peuvent constituer un obstacle

important à la mise en œuvre d'une vision commune centrée sur la Personne.

Un certain ostracisme¹⁵, voire un ostracisme certain, est régulièrement observé.

Les acteurs concernés doivent être conscients de ces préjugés et travailler activement pour les dépasser.

15 Ostracisme, nous reviendrons sur ce terme en fin de livre. On dira simplement ici que c'est une forme de rejet ou d'oubli qui peut toucher les personnes qui ne font pas partie d'une élite

5. Les impacts d'une vision commune et convergente

Les bénéfices pour la Personne accompagnée et ses proches

La mise en œuvre d'une telle vision commune peut apporter de nombreux bénéfices pour la Personne accompagnée et ses proches.

Cette vision permet à la Personne de renforcer son estime de soi et sa confiance en soi, ainsi que de développer son autonomie.

À cet égard, l'effectivité d'une triade d'autodétermination bien structurée est la plus grande condition contextuelle nécessaire à l'autodétermination d'une Personne vulnérable.

Enfin, la mise en place d'une approche centrée sur la Personne peut avoir des bénéfices pour les proches de la Personne accompagnée. En effet, ces derniers peuvent se sentir rassurés et soutenus dans leur rôle d'aidants, en sachant que l'accompagnement est conçu pour répondre aux besoins spécifiques de leur proche et ce de

façon sanctuarisée, leur permettant, pour les plus fatigués, d'envisager de partir en paix.

Ils peuvent également bénéficier d'une meilleure compréhension des enjeux et des perspectives de l'accompagnement, ce qui peut leur permettre, là où ils sont les plus aptes, de mieux accompagner leur proche dans son parcours.

Les avantages pour les acteurs du monde associatif et politique

La mise en place effective d'une vision commune centrée sur la Personne peut apporter de nombreux avantages pour les acteurs du monde associatif et politique. Pour certains, ils en rêvent, et ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Pour les associations, cette approche centrée sur la Personne est le cœur même de leur engagement militant. Mais cette approche manque cruellement de mise en théorie et de mise à l'épreuve.

Pourtant cette approche pourra se traduire par une amélioration de la qualité des partenariats et des relations avec les autres acteurs concernés, tels que les institutions publiques ou les professionnels du médico-social, du social et du sanitaire.

Pour les acteurs politiques, la mise en place d'une approche centrée sur la Personne permettrait de démontrer la cohérence et l'efficacité de l'action publique en matière de solidarité.

C'est également le cœur de leurs orientations. Mais à ce jour, comme on l'a dit, aucune réflexion n'est encore menée sérieusement sur l'émergence d'un Méta-Processus-Principiel de convergence, tel que le propose le laboratoire d'idées DEDIÛI depuis de nombreuses années.

Il s'agit en effet d'une innovation radicalement différente de ce qui existe déjà, par le fait que le problème est abordé par le seul regard de la

Personne impliquée et de ses proches, dans sa simplicité.

Oui cette innovation fait *a priori*, (et dans un premier temps), table rase de toute la complication du système de solidarité et ses turpitudes¹⁶ avérées, pour mieux ensuite tout mieux ré-articuler.

Autrement dit, un Méta-Processus-Principiel de convergence est un processus de haut niveau qui englobe et guide d'autres processus, en respectant des principes fondamentaux.

Cette approche novatrice permet de prendre en compte le point de vue d'une Personne impliquée et de ses proches dans sa simplicité, tout en prenant en compte la complication du système de solidarité pour mieux faire le faire évoluer en complexité pilotable.

Enfin, tout ceci permettrait une meilleure participation des acteurs du monde associatif et

16 Turpitude au sens d'inconséquence maladroite, inappropriée, regrettable

politique à la construction commune des politiques publiques en matière de solidarité.

En impliquant les acteurs impliqués dans la définition des orientations et des priorités de l'action publique, cette approche peut favoriser toutes sortes d'émergences d'offres, de solutions innovantes bien adaptées aux besoins et aux attentes des Personnes vulnérables impliquées et de leurs proches.

Les impacts sur le fonctionnement de la Société dans son ensemble

La mise en place d'une approche méta, centrée sur la Personne, peut avoir des impacts positifs sur le fonctionnement de la Société dans son ensemble. Elle intéresserait toutes sortes de vulnérabilités, de l'enfance et la vieillesse maltraitées, des Personnes temporairement ou durablement diminuées, des Personnes socialement défavorisées, et, pourquoi pas, tous les faibles de notre Société

Rappelons que l'approche systémique de DEDIÛI, par la proposition d'un Méta-Processus-Principiel, intéresse toutes sortes de vulnérabilités.

Un engagement en ce sens favoriserait la participation citoyenne et la co-construction des politiques publiques en matière de solidarité, ce qui renforcerait la légitimité et la pertinence de celles-ci.

De plus, cette approche centrée sur la Personne permettrait sans doute de réduire les inégalités sociales en garantissant à chacun un accès, aidé, équitable aux ressources de la « Normalité ».

Elle contribuerait ainsi à renforcer le tissu social et à favoriser la cohésion de la Société dans son ensemble.

Enfin, cette approche peut aider à construire une Société plus humaine inspirant de nouvelles formes d'engagement et de collaboration entre les acteurs de la Société. Elle pourrait favoriser

l'émergence de projets innovants et porteurs d'espoir.

En somme, une telle approche peut contribuer à construire une Société plus solidaire, plus juste, plus équitable et plus humaine.

Mais cela exige la capacité d'entendre (le contraire d'être sourd), d'écouter (prêter l'oreille), de comprendre (cognition), de vérifier le Sens (valeurs) et d'adhérer.

N'est-ce pas Facile à Lire et à Comprendre ?

Voilà les conditions d'une réflexion collective, d'une volonté politique forte et d'une mobilisation citoyenne.

Les impacts positifs de cette approche sur le fonctionnement de la Société dans son ensemble en valent largement la peine.

6. La proposition d'un « Méta-Processus-Principiel »

La fractale de murmuration et le méta-processus principal

Notre proposition consiste à introduire l'idée d'une fractale de murmuration¹⁷ basée sur un méta-processus principal, pour encourager les acteurs impliqués et concernés à collaborer et à co-construire un modèle organisationnel plus efficace et résilient.

La fractale de murmuration est un phénomène naturel où des milliers d'êtres intelligents se déplacent en synchronisation, formant des motifs complexes et harmonieux. Cette organisation émergente repose sur des principes de coopération, d'entraide et de réactivité, qui peuvent servir de modèle pour guider les actions

17 La fractale de murmuration est un concept dérivé du phénomène naturel des murmurations d'étourneaux. Il fait référence aux motifs complexes et harmonieux formés par ces oiseaux en vol, qui présentent des caractéristiques auto-similaires, typiques des structures fractales. Les principes sous-jacents à ce comportement collectif émergent et coordonné peuvent être appliqués à d'autres domaines, tels que la collaboration et l'organisation au sein des groupes humains.

et les interactions entre les individus et les organisations impliqués dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

Le méta-processus principal est une approche qui vise à dévoiler et à co-construire l'organisation en s'appuyant sur les principes de la fractale de murmuration. Il encourage la communication et la collaboration entre les acteurs, l'adaptabilité et la flexibilité, l'autonomie et la responsabilisation, ainsi que l'apprentissage et l'amélioration continue.

En adoptant cette approche, les acteurs impliqués et concernés dans l'accompagnement des personnes vulnérables peuvent travailler ensemble pour élaborer un modèle organisationnel qui répond aux besoins spécifiques de chaque situation, tout en s'adaptant aux défis et aux changements qui se présentent.

La fractale de murmuration et le méta-processus principal offrent donc une nouvelle

perspective pour l'accompagnement des personnes vulnérables. En s'inspirant de ces concepts et en les mettant en pratique, les acteurs de la solidarité peuvent créer une organisation plus efficace, résiliente et adaptable, capable de répondre aux défis complexes et en constante évolution auxquels ils sont confrontés. Cette approche invite également à repenser les pratiques existantes et à explorer de nouvelles voies pour l'entraide et la coopération, au bénéfice des personnes les plus vulnérables de notre société.

Un Méta-Processus-Principiel c'est quoi

Définition du Méta-Processus-Principiel

Un processus organisationnel décrit une organisation. Un Méta-Processus organisationnel décrit une Méta-Organisation ou une organisation d'organisations.

Ici le Méta-Processus-Principiel de DEDIÛI est une approche innovante qui vise à proposer un processus global, holistique, pour l'accompagnement des Personnes vulnérables, en se basant sur des principes fondamentaux et admis par tous.

Cette approche considère les processus comme des systèmes vivants et évolutifs, qui doivent être adaptés en fonction des besoins et des circonstances, tout en respectant les principes fondamentaux.

Le terme "Méta" renvoie à l'idée d'une réflexion de plus haut niveau (c'est-à-dire du plus haut niveau), qui prend en compte l'ensemble des processus et des enjeux, pour proposer une vision globale et cohérente.

Le Méta-Processus-Principiel s'inscrit ainsi dans une démarche de réflexion globale, qui permet de prendre en compte l'ensemble des dimensions de l'accompagnement des Personnes vulnérables.

Les principes fondamentaux du Méta-Processus-Principiel incluent naturellement une centrée sur la Personne, la participation active de celle-ci et de ses proches, la coordination efficace entre les différents acteurs impliqués et concernés, l'adaptabilité des processus, ainsi que la transparence et la confiance entre les acteurs.

Oui, le Méta-Processus-Principiel est une approche innovante et globale qui prend en compte l'ensemble des enjeux et des dimensions de cette mission importante.

Signification approfondie de "Méta"

Le préfixe "méta" a une signification particulière dans le contexte du "Méta-Processus Principiel". Il provient du grec ancien "méta", qui signifie "après" ou "au-delà". Dans ce contexte, le préfixe "méta" est utilisé pour désigner un niveau supérieur d'abstraction et de réflexion par rapport aux process opérationnels de l'accompagnement des Personnes vulnérables.

Ainsi, le Méta-Processus-Principliel fait référence à un processus de réflexion et d'élaboration de principes fondamentaux qui permettent d'orienter les processus opérationnels dans une direction adaptée à la vision centrée sur la Personne en les faisant évoluer vers une complexité pilotée. Cette réflexion s'appuie sur une approche critique et réflexive, qui permet de prendre du recul par rapport aux processus quotidiens pour en dégager les enjeux et les perspectives les plus essentiels.

En somme, la signification de "méta" dans le contexte du Méta-Processus-Principliel renvoie à une approche de réflexion et de conceptualisation qui permet de dépasser le niveau opérationnel pour parvenir à une vision plus globale et stratégique de l'accompagnement des Personnes vulnérables.

Importance des principes fondamentaux

L'importance des principes fondamentaux est centrale dans la mise en œuvre d'un Méta-

Processus-Principiel. Ces principes fournissent un cadre cohérent pour les actions et les décisions des acteurs dans l'accompagnement des Personnes vulnérables. Les principes fondamentaux sont des éléments clés qui doivent être pris en compte à toutes les étapes de la mise en place d'un Méta-Processus-Principiel.

Parmi ces principes fondamentaux, on peut citer la considération de la Personne accompagnée comme étant au cœur de l'accompagnement, ainsi que la nécessité de respecter sa dignité, son autonomie et ses droits fondamentaux.

Un autre principe fondamental est la coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement, ce qui permet d'assurer une prise en charge globale et cohérente de la Personne accompagnée. Le partage de secrets, d'informations et de connaissances est également un élément clé pour garantir une coordination efficace affectée de pouvoirs particuliers.

Enfin, la communication adaptée et ouverte entre les acteurs sont également des principes fondamentaux importants. Cela permet de garantir une confiance mutuelle et une compréhension commune des enjeux et des perspectives de l'accompagnement adaptatif et évolutif.

Les avantages de l'approche Méta-Processus-Principiel

Obtention de processus plus adaptés et plus efficaces

La mise en place d'un Méta-Processus-Principiel permet de concevoir, en aval, des process plus adaptés et plus efficaces, allant vers des processus pilotables.

En considérant les processus comme des systèmes vivants et évolutifs, il est possible de les adapter en fonction des besoins et des circonstances rencontrées. Cette flexibilité permet de mieux répondre aux besoins

spécifiques des Personnes, tout en maintenant un cadre cohérent et respectueux des principes fondamentaux.

De plus, en impliquant les personnes impliquées dans la définition des processus, on peut bénéficier de leur expertise et de leur expérience, ce qui peut faire émerger des solutions plus souples et plus efficaces.

Ouverture d'esprit, flexibilité et créativité pour trouver des solutions adaptées

L'approche du Méta-Processus-Principiel implique également une certaine ouverture d'esprit (voire une ouverture d'esprit certaine), mais aussi de la flexibilité et de la créativité pour trouver des solutions adaptées aux besoins et aux circonstances spécifiques de chaque situation.

En effet, la prise en compte des différentes perspectives et enjeux peut nécessiter une approche non conventionnelle et la création de

solutions sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des Personnes vulnérables.

Cette ouverture d'esprit permet également de rester réceptif aux nouvelles informations et aux nouvelles idées, et de les intégrer dans le processus d'accompagnement de manière proactive tout en restant fidèle aux principes fondamentaux.

Maintien d'un cadre cohérent et respectueux des principes fondamentaux

Le maintien d'un cadre cohérent et respectueux des principes fondamentaux est un élément rassurant du Méta-Processus-Principiel.

Bien que l'approche soit adaptative et flexible, il est essentiel de veiller à ce que les principes fondamentaux soient maintenus et respectés tout au long du processus.

Cela permet de garantir que les processus adaptés aval restent alignés avec la vision commune centrée sur la Personne et que les

avantages pour les Personnes accompagnées et leurs proches soient pleinement réalisés.

Si les principes fondamentaux ne sont pas respectés, les processus en aval risquent de perdre leur cohérence et de se détourner du but poursuivi.

Il est donc important de trouver un équilibre entre l'adaptation et le respect des principes.

La Norme ISO 9001 et la qualité en osmose avec le Méta-Processus-Principiel

À lire ce livre, les qualitéiciens habitués au vocabulaire s'interrogent sans doute sur le comment ce qui est dit ici en matière de Méta-Processus-Principiel pourrait peut-être les aider.

Eh bien voilà.

La norme ISO 9001 et le Méta-Processus-Principiel aligné sur le Grand Dessein d'une entreprise sont deux approches qui peuvent être complémentaires en matière d'amélioration continue de la qualité et de la performance.

La norme ISO 9001 est une norme internationale qui définit les exigences pour un système de management de la qualité efficace et orienté vers les processus. Elle encourage les entreprises à se concentrer sur l'identification, la planification, la mise en œuvre, la surveillance et l'amélioration continue des process pour atteindre les objectifs de qualité.

Le Méta-Processus-Principiel aligné sur le Grand Dessein de l'entreprise, quant-à lui, est une approche stratégique qui consiste à orienter les objectifs, les systèmes de l'entreprise avec une vision à long terme. Il vise à maximiser la valeur pour toutes les parties prenantes, y compris les clients, les employés, les actionnaires et la Société dans son ensemble.

En combinant ces deux approches, une entreprise peut mettre en place un système de management de la qualité robuste parfaitement aligné sur ses objectifs stratégiques à long terme.

Cela oblige la conception non plus de process mais de processus de qualité calés sur les objectifs stratégiques de l'entreprise et continuellement améliorés pour répondre aux besoins et aux attentes des parties prenantes.

La mise en place d'un système de management de la qualité efficace selon les exigences de la norme ISO 9001 peut aider à soutenir la mise en œuvre indispensable du Méta-Processus-Principiel aligné sur le Grand Dessein de l'entreprise en veillant à ce que les processus de l'entreprise soient bien calés sur l'alignement des objectifs stratégiques et en exigeant une amélioration continue de la qualité et de la performance.

Les processus vivants et évolutifs

Ne pas confondre

Les processus sont adaptatifs. Ils sont différents des process industriels ; des procédures ; des guides de bonnes pratiques ;

des recettes ; des programmes ; des modes opératoires ; des ordres ; des directives ; des consignes ; des instructions ; des modèles et des moules.

Les processus différents avec tous ces éléments en ce qu'ils sont dynamiques, flexibles et évolutifs.

Alors que les process industriels et les autres types de process sont souvent figés, répétitifs rigides, applicatifs et statiques, les processus, qualifiés d'adaptatifs pour éviter de les confondre avec le reste par abus sont quant à eux conçus pour s'adapter aux circonstances et aux besoins en constante évolution.

Ils sont guidés par des principes fondamentaux plutôt que par des règles strictes et sont continuellement améliorés grâce à la rétroaction et à l'expérience.

Les processus adaptatifs sont donc particulièrement adaptés pour accompagner les Personnes vulnérables, car ils peuvent s'adapter

aux besoins spécifiques de chaque individu et favoriser leur autonomie et leur participation active dans leur propre processus d'accompagnement.

En la matière :

Un Méta-Processus-Principiel est au summum des processus adaptatifs.

Vous savez, si vous voulez mémoriser, retenez ceci : « il ne faut que tout soit carré pour que ça tourne rond ».

Considérer les processus comme des systèmes vivants et évolutifs

Un processus adaptatif considère les « articulations procédurales adaptables » comme des entités dynamiques qui sont constamment en évolution et en transformation, et ce tout simplement en réponse aux changements dans l'environnement externe ou interne de l'organisation.

En considérant les processus comme des systèmes vivants, les organisations peuvent adopter une approche plus agile et flexible.

Les organisations peuvent ainsi encourager une culture d'amélioration continue et d'innovation, en invitant les collaborateurs à proposer des améliorations et des changements pour améliorer les processus.

En résumé, considérer les processus comme des systèmes vivants et évolutifs permet aux organisations d'adopter une approche plus dynamique et plus agile pour d'atteindre les objectifs de qualité et de performance de l'organisation

Est-ce que tous ceux qui se réfèrent à la qualité comprennent cela ?

En de nombreux endroits, la « Qualité de la qualité » devrait être à l'ordre du jour.

Conclusion sur le Méta-Processus-Principiel

Le Méta-Processus-Principiel est une approche essentielle pour la mise en place d'une vision centrée sur la Personne dans l'accompagnement des Personnes vulnérables.

7. Simplification

Un vol d'étourneaux

Revenons sur cette idée.

Les chercheurs ont depuis longtemps observé le vol chaotique, magnifique des étourneaux et ils ont découvert ce qu'on appelle la fractale comportementale qui sous-tend ce phénomène.

Grâce à une modélisation informatique « assez rustique » du comportement d'un oiseau, ils ont pu simuler le comportement hautement improbable du vol en groupe d'oiseaux dans une complexité finalement simple à expliquer.

En effet, cette façon de dévoiler un chaos a permis de révéler une simplicité cachée dans la complexité apparente. En trouvant la fractale causale d'un chaos (ici fractale de murmuration), on pourrait donc expliquer un phénomène apparemment incompréhensible de manière simple et concise.

Ce concept de simplicité dans la complexité est un thème récurrent dans de nombreux

domaines scientifiques, de la physique à la biologie. En identifiant des motifs récurrents de structures révélatrices, on peut expliquer des phénomènes chaotiques et complexes de manière étonnamment simple et facile à comprendre.

Ainsi, la découverte de la fractale comportementale d'un vol d'étourneau a non seulement permis de mieux comprendre le vol chaotique de cet oiseau en groupe, mais elle a également mis en évidence un concept fondamental en science : **la simplicité cachée dans la complexité.**

Et pour la complexité de la solidarité, ne serait-ce pas la même chose ?

Pourrons-nous comprendre le chaos des situations des Personnes vulnérables de façon simple ! ?

Attention je ne parle pas du « compliqué » du système de solidarité, vous allez comprendre plus loin.

La Parole de la Personne

Extrait de tous les témoignages de dysfonctionnement, voici ce qu'on pourrait entendre plus ou moins mal dit d'une Personne vulnérable.

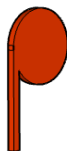
« Quand je me sens mal ou que je n'ai pas ce dont j'ai besoin, je me rends compte que c'est toujours la même chose qui revient. Soit je ne suis pas écouté et compris, soit on ne me protège pas assez, soit on ne cherche pas les bonnes solutions pour moi, soit les gens qui viennent pour m'aider ne comprennent pas mes besoins, soit ils ne sont pas assez aidés pour le faire. Ça peut sembler compliqué, mais en fait c'est simple : il faut juste m'écouter et me comprendre, me défendre et me protéger, chercher les bonnes solutions, pour moi, avec moi, respecter mes choix et trouver les soutiens de la Société pour m'aider et pour aider tous ceux qui m'aident»

La Parole des proches

"Vous savez, c'est très difficile de voir notre enfant, notre proche, souffrir à cause de tous ces dysfonctionnements. On a l'impression qu'il n'est jamais vraiment ni entendu, ni écouté, ni compris, Vous savez on doit passer des heures à déchiffrer ce qu'il essaie de dire ou de penser. Sa parole mal exprimée n'est pas respectée et ça le rend encore plus malheureux.



Et puis, il y a cette question de protection et de défense. On essaie de faire notre mieux pour le protéger, mais on a l'impression que ça ne suffit pas, que les choses pourraient mal tourner à tout moment. Et quand on ne sera plus là, qu'est-ce qu'il se passera ?



Il faudrait que les institutions et la Société prenne davantage une posture à ce sujet. Nous ne lui demandons pas d'assumer ce rôle de Défense Ultime, notre Société n'est pas si bienveillante que cela, mais de soutenir et reconnaître les gens qui le feront, de manière à ce qu'il puisse être à l'abri de tout mal. La protection juridique, ne m'en parlez pas, c'est un mieux que rien. Pour ce qu'on en sait, c'est souvent une mise en prison.

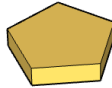


En plus de ça, on a l'impression que la recherche de solutions de solidarité n'est pas assez poussée. On ne cherche pas suffisamment les meilleures possibilités pour notre être cher, et c'est dommage, car il y a sûrement des choses à faire pour améliorer sa situation. Il faudrait que les professionnels et les institutions travaillent main dans la main pour trouver les meilleures

solutions possibles. Nous on s'y perd. Et même les meilleurs professionnels s'y perdent alors.



Et puis, il y a aussi cette question d'appréciation des intervenants. On aimerait pour notre enfant, notre protégé, que ce soit lui qui décide ce qui est bon pour lui. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, et ça peut parfois compliquer les choses. Les intervenants doivent être là pour aider et soutenir. La plupart font du mieux qu'ils peuvent mais ce n'est pas à eux de décider ce qui est bon pour lui.



Enfin, on a l'impression que personne n'est bien aidé dans cette démarche. Les parents, les proches, les amis, les intervenants, tout le monde doit être soutenu par les structures et les lois en place.

Toutes les lois de la solidarité en France sont bonnes, mais si le contexte n'est pas en place elles sont inapplicables et appliquées, alors tout devient de plus en plus compliqué.

Il faut vraiment prendre en compte tout cela, pour que notre être cher puisse être accompagné dans les meilleures conditions possibles. Cela devrait être mieux organisé. Ah il y en a des gens formés, avec des guides de bonnes pratiques, des procédures. Et tous ces gens disent qu'ils sont dans les normes qualité, mais tout reste désorganisé. C'est du moins ce que nous voyons nous parents et proches de notre côté. Il faudrait

qu'ils se mettent à la place de celui qui subit, à notre place. Tout ce que je dis est bien vérité"

Complexe ou compliqué ?

La distinction entre complexe et compliqué est souvent délicate, mais on peut différencier ces deux qualificatifs de la manière suivante :

Un système ou un problème est complexe s'il est composé de multiples éléments interconnectés qui interagissent de manière non-linéaire et imprévisible (étude du risque et des probabilités de survenance). Les systèmes complexes peuvent avoir des propriétés émergentes qui ne peuvent pas être expliquées par la somme des parties individuelles. Les systèmes complexes sont souvent régis par des principes de la théorie du chaos et sont parfois dévoilés par des fractales. Par exemple, le comportement des étourneaux comme on a vu, mais aussi le comportement de l'économie mondiale, du trafic routier, ou même du cerveau

humain. Ce sont des exemples de systèmes complexes.

En revanche, un système ou un problème est compliqué s'il est composé de nombreux éléments interconnectés, mais qui interagissent de manière prévisible et linéaire. Les systèmes compliqués peuvent être compris par l'analyse de leurs parties individuelles et de leurs interactions. Par exemple, la construction d'une voiture, d'un avion, ou même la résolution d'une équation mathématique sont des exemples de systèmes compliqués, avec des processus de traitement derrière.

En résumé, la principale différence entre complexe et compliqué est que les systèmes complexes sont souvent régis par des principes non-linéaires et imprévisibles, tandis que les systèmes compliqués sont régis par des principes linéaires et prévisibles. En outre, les systèmes complexes peuvent parfois être représentés (dévoilés) par des formes fractales, tandis que les

systemes compliqués ne le sont généralement pas.

Éloge de la simplicité

Ce sont souvent les choses les plus simples qui ont le plus grand impact et la plus grande efficacité. Mais ce simple-là mérite qu'on s'y intéresse !

Dans le contexte de l'accompagnement des Personnes vulnérables, cela signifie qu'il est important de se concentrer sur les causes principales et simples et racines de tous les dysfonctionnements, plutôt que de chercher des solutions compliquées dans le compliqué.

En écoutant la parole de la Personne vulnérable et de ses proches, nous pouvons identifier les causes essentielles qui semblent toujours être à l'origine explicative de tous les désagréments : le manque d'écoute, de compréhension et de respect de la parole de la Personne, le manque de protection et de

défense, le manque de recherche de solutions de la solidarité, l'absence de prise en compte de la décision de la Personne aidée et le manque de soutien des entités morales de la solidarité.

En se concentrant sur ces causes principales et en simplifiant l'organisation autour de la Personne pour les réduire, nous pouvons aider à améliorer les conditions de vie des Personnes vulnérables et handicapées de manière significative.

Restons simples, en écoutant la voix de la Personne aidée et en travaillant ensemble pour résoudre les problèmes, nous pourrons faire une différence réelle et positive dans la vie de ces Personnes.

La "Cause des causes"

Voici peut être une révélation de la "Cause des causes" sous-jacentes à tous les dysfonctionnements rencontrés dans l'accompagnement des Personnes handicapées.

Selon les chercheurs du laboratoire DEDIÛI, il n'existerait que cinq causes récurrentes à l'origine de tous ces dysfonctionnements, telles que le manque d'écoute et de compréhension de la Personne handicapée, l'absence de défense efficace, la négligence de la situation pour rechercher les meilleures solutions possibles, les interventions souvent inadaptées des professionnels ou bénévoles, et le manque de soutien des institutions envers les acteurs physiques.

Une théorie étant valable tant qu'un contre-exemple ne vient pas la contredire, pour garantir la pertinence de sa théorie, DEDIÛI invite régulièrement le Monde Entier à lui apporter un contre-exemple dans ce qu'elle avance.

Ce n'est ni de la prétention, ni un défi, juste une condition nécessaire et suffisante pour garantir la solidité de ce qu'elle avance et qui forme socle de sa proposition organisationnelle.

Fort donc de sa théorie non encore contredite, DEDIÎ propose une organisation simplificatrice de proximité en cinq rôles pour tenter de réduire ou de supprimer les désagréments rencontrés.

Cette organisation place la Personne handicapée ou vulnérable au centre de toutes les préoccupations de la solidarité et vise à améliorer la qualité de l'organisation autour de la Personne pour assurer la gouvernance et le pilotage de sa vie.

8. Convergence

Le Grand Dessein

Soyons unis dans notre engagement envers les Personnes vulnérables en nous alignant tous sur un Grand Dessein commun.

Oui mais lequel allez-vous dire.

N'est-ce pas le temps de mettre de côté nos différences, et les conserver précieusement (éloge de la différence), pour travailler ensemble et poursuivre un but commun. Telle devrait être la posture d'une Société solidaire articulée pour bien bouger, pour bien agir, pour bien faire dans toutes les complexités des singularités. Il faut quelque chose qui n'appartient qu'à la Personne vulnérable, qui n'appartient qu'à elle-seule.

Et ne serait-ce pas tout simplement l'organisation tant souhaité dans la simplicité par elle ? Autrement dit ne serait-ce pas cette fractale organisationnelle universelle ?

Nous devons tous nous organiser autour de la Personne vulnérable pour que chacun puisse

jouer son ou ses rôles dans cette organisation. Si nous sommes tous alignés sur ce Grand Dessein, nous pourrions mieux coordonner nos efforts, renforcer notre impact et atteindre un pour notre but plus rapidement.

Nous avons tous un ou plusieurs rôles à jouer, que nous soyons citoyens vulnérables, proches bienveillants, professionnels, membres de cette Société solidaire, membres ou dirigeant des institutions ou des associations, femmes et hommes politiques. Nous pouvons tous contribuer à ce Grand Dessein en trouvant les places qui nous reviennent.

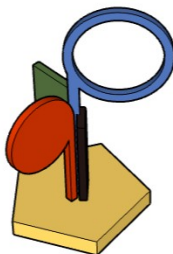
Oui, le Grand Dessein se concrétise dans un imaginaire commun, sous la forme d'une représentation partagée de ce que devrait être l'organisation idéale autour de la Personne vulnérable. C'est une vision qui rassemble toutes les parties prenantes de la solidarité, et qui permet de mieux aligner leurs stratégies et leurs actions pour atteindre un objectif commun.

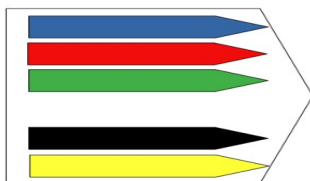
Cette représentation commune est essentielle pour favoriser la collaboration et la coopération entre les différentes structures et acteurs impliqués dans l'accompagnement de la Personne vulnérable.

Elle permet de mieux définir les rôles et les responsabilités de chacun, en mettant l'accent sur l'importance de la participation active de la Société et des institutions dans ce processus.

Le Grand Dessein et le Méta-Processus-Principiel

Le Méta-Processus-Principiel et le Grand Dessein sont l'image de l'un à l'autre, une représentation multi-facette de ce que devrait être l'organisation idéale autour de la Personne vulnérable.





Ce Méta-Processus-Principiel est bien le processus organisationnel général qui vise à assurer l'organisation idéale autour de la Personne vulnérable.

Sur des principes communs, il permet d'aligner toutes les volontés, chacun pouvant décliner par ailleurs différentes stratégies et tactiques pour y parvenir, que vous soyez acteur personne physique ou personne morale de la solidarité.

Le Méta-Processus-Principiel laisse la place à toutes les déclinaisons organisationnelles possibles, en prenant en compte les spécificités de chaque contexte et les besoins particuliers de chaque Personne vulnérable.

Ainsi, il constitue une base solide pour une collaboration efficace entre tous les acteurs

impliqués et concernés dans la solidarité et pour une amélioration continue de l'organisation autour de la Personne vulnérable.

Des projets qui concourent à la poursuite du même but

Les appels à projets de l'état

L'État émet régulièrement des appels à projets pour renforcer la solidarité envers les Personnes vulnérables. Cependant, il est souvent difficile de voir une cohérence globale dans ces appels à projets et de comprendre comment ils s'inscrivent dans une stratégie plus large. Pourtant, en se référant au Méta-Processus-Principiel et au Grand Dessein qui le sous-tend, il serait possible d'assurer une meilleure convergence entre tous les acteurs de la solidarité.

Le Méta-Processus-Principiel est une façon de partager une organisation humaine autour de la Personne vulnérable.

Il repose sur une vision commune de l'organisation idéale autour de la Personne vulnérable. En ne perdant pas de vue ce Méta-Processus-Principiel, les différents acteurs peuvent s'aligner sur un Grand Dessein commun et coordonner leurs actions pour atteindre l'objectif commun: **améliorer le sort des Personnes vulnérables.**

Dans ce contexte, les appels à projets de l'État devraient s'inspirer du Méta-Processus-Principiel et du Grand Dessein qui le sous-tend.

Les projets proposés devraient s'inscrire dans une stratégie globale, visant à assurer une prise en charge adaptée et personnalisée de chaque Personne vulnérable ou handicapée. Les appels à projets devraient également être accessibles à tous les acteurs impliqués et concernés, afin de faciliter la convergence des initiatives et l'alignement sur la stratégie commune.

En suivant ce principe, les appels à projets pourraient devenir des leviers efficaces pour

améliorer la solidarité envers les Personnes vulnérables.

Il devrait donc être essentiel de s'inspirer du Méta-Processus-Principiel et du Grand Dessein qui le sous-tend pour assurer une meilleure convergence des initiatives en faveur des Personnes vulnérables et handicapées.

Les appels à projets de l'État ont un rôle central à jouer dans cette dynamique. En suivant ces principes, ils pourront devenir plus encore des outils efficaces pour améliorer la solidarité et la prise en charge globale des Personnes les plus vulnérables.

Les guides et conseils à la performance

Les institutions de la solidarité émettent également des guides et des conseils à la performance pour accompagner les établissements dans leur mission.

Ces guides pourraient s'inspirer d'une méthodologie d'alignement stratégique pour atteindre une convergence globale dans l'action publique en faveur de cette population.

Le Méta-Processus-Principiel, peut fournir un cadre commun pour l'organisation des actions des établissements de la solidarité.

En alignant les stratégies des établissements sur ce Grand Dessein, ils peuvent travailler ensemble vers un objectif commun. Cela éviterait qu'ils poursuivent des objectifs individuels qui pourraient être en conflit avec ceux des autres établissements.

Les projets d'associations et d'institutions

Le rôle 5

Le rôle 5 des personnes morales est comme nous l'avons dit un soutien, un encrage, un socle, un terrain fertile déterminant pour toutes les

personnes physiques actrices du Méta-Processus-Principiel.

Le rôle 5 est souvent mal compris.

Contrairement aux rôles 1, 2 et 3 qui sont tenus par des personnes physiques, le rôle 5 revient de fait à des personnes morales, qu'elles soient associations ou institutions, voire lois et règlements de la solidarité.

Ce rôle 5 est celui d'un soutien, de formation et d'alignement sur le Méta-Processus-Principiel, afin de permettre aux personnes physiques qui tiennent les rôles 1, 2 et 3 mais aussi du rôle 4 de conforter leurs actions.

Le rôle 5 est souvent confondu avec le rôle 2 de la Défense Ultime, qui consiste à assurer la protection et la défense des personnes vulnérables. Cependant, ce rôle 2 revient exclusivement aux personnes physiques. Le rôle 5 est là pour les soutenir dans cette mission et leur fournir les moyens nécessaires pour la remplir .

Le rôle 5 est également important pour construire les conditions d'une coordination au sens du rôle 3.

En alignant leurs stratégies et leurs pratiques sur le Méta-Processus-Principiel, les acteurs personnes morales du rôle 5 peuvent garantir une meilleure efficacité et une meilleure qualité d'action des acteurs personnes physiques des rôles 1,2 3 et 4 .

Il est donc important de rappeler fermement que le rôle 5 est un rôle de soutien et non de défense ou de coordination. Ce n'est pas à lui de jouer le rôle de la coordination, qui revient au rôle 3. Le rôle 5 doit donc se concentrer sur son rôle de formation et de soutien aux personnes physiques qui jouent les rôles 1, 2 et 3, d'abord et 4 ensuite dans l'offre de compensation.

Les institutions ne peuvent pas se confondre avec le rôle 2 de la Défense Ultime, alors qu'elles ne sont là que pour soutenir les personnes physiques qui tiennent difficilement ce rôle.

Par exemple la justice et les associations tutélaires, rôle 5, soutiennent les personnes physiques du rôle 2 et du rôle 4

Il est donc essentiel de sensibiliser les acteurs de la solidarité à l'importance du rôle 5, et de leur rappeler que leurs actions doivent toujours être guidées par l'alignement sur le méta processus principal.

Ce qui ouvre tout grand la réflexion autour de la refonte des projets associatifs et institutionnels.

En conclusion, le rôle 5 est un élément support pour les personnes physiques actrices dans les rôles 1, 2, 3, et 4

Les projets associatifs

Les projets, qu'ils soient portés par des associations ou des institutions, sont des éléments fondamentaux d'alignement. Ces projets doivent désormais être revus à la lumière du Méta-Processus-Principiel, qui met l'accent sur l'organisation collective et participative autour

de la Personne vulnérable dans des rôles parfaitement éclairés.

Ces projets doivent d'abord apporter du soutien aux personnes physiques en charge du rôle 1 (la Personne vulnérable), du rôle 2 (les défenseurs ultimes) et du rôle 3 (la coordination).

Ils devront ensuite réfléchir, dans la refonte de l'offre, au soutien des acteurs du rôle 4 (les intervenants)

Oui les projets associatifs et institutionnels sont des projets de personnes morales qui doivent accompagner les acteurs, personnes physiques, dans leurs missions en les informant, en les formant, en animant des réseaux de bénévoles et en soutenant la Défense Ultime, jusqu'au sens juridique si nécessaire.

Il est également important de mettre l'accent sur le soutien à l'éthique de l'accompagnement, au cœur de toutes les actions menées.

On peut penser à des comités d'éthique pour aider à la bonne action des personnes physiques et aux arbitrages nécessaires.

En résumé, les projets associatifs doivent être revus à la lumière du Méta-Processus-Principiel et s'inscrire dans une dynamique de soutien et de formation des personnes physiques en charge des rôles 1, 2 et 3, puis de la refonte de l'offre rôles 4.

La refonte de l'offre

La refonte de l'offre doit être pensée en termes de rééquilibrage des pouvoirs et de reconnaissance de la légitimité de la triade d'autodétermination, constituée par les rôles 1, 2 et 3.

Cette triade doit être en mesure de piloter le rôle 4 des intervenants. Il s'agit donc de la reconnaissance et de la légitimité des acteurs de la triade d'autodétermination en droit d'évaluer la qualité des prestations du rôle 4.

Il s'agit d'un bouleversement de la logique actuelle, où les intervenants du rôle 4 sont souvent en position dominante de pouvoir et de décision, au détriment des Personnes vulnérables et de leur triade d'autodétermination.

Ce rééquilibrage des pouvoirs permettra une meilleure prise en compte des besoins réels des Personnes vulnérables, en réduisant les disparités et en garantissant une évaluation plus juste et plus objective des prestations offertes.

La refonte de l'offre doit donc être pensée dans une perspective de collaboration revisitée des pouvoirs et de la coopération entre les différents acteurs, pour garantir une qualité de service optimale et une meilleure protection des droits des Personnes vulnérables.

Les bénévoles

Il est essentiel que les institutions et les associations contribuent à la création d'un réservoir de bénévoles éthiques pour assurer la continuité du rôle 2 de la Défense Ultime et du

rôle 4 pour des interventions en secours de la défaillance du système solidaire.

Ces bénévoles doivent être des personnes engagées, dotées de qualités morales et humaines indispensables pour jouer ce rôle indispensable auprès des Personnes vulnérables, notamment quand les bienveillants du moment faiblissent ou disparaissent.

La formation de ces bénévoles est également un enjeu majeur pour garantir la qualité de leur intervention et leur connaissance du Méta-Processus-Principiel. Il est donc important que les associations et les institutions se mobilisent pour offrir des formations adaptées à ces bénévoles, afin de les aider à mieux comprendre les enjeux de la Défense Ultime et à jouer leur rôle de manière efficace et responsable.

En outre, il est important de mettre en place des dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement bénévole, afin de favoriser leur implication sur le long terme et de pérenniser la création dynamique de réservoirs

de bénévoles éthiques. La rémunération de leur mission étant incompatible avec le rôle 2, le minimum serait de les défrayer des dépenses qu'ils engagent.

Les coordinations

Le rôle 3 est l'un des 3 pieds de la triade. Pour remplir efficacement ce rôle, les acteurs doivent disposer d'un degré de liberté et d'une transversalité qui leur permet de travailler de manière indépendante au sein de la triade d'autodétermination, en étroite collaboration avec la Personne vulnérable et les acteurs de sa Défense Ultime.

En effet, pour que la triade d'autodétermination fonctionne de manière optimale, les acteurs du rôle 3 doivent être en mesure de travailler sans subir de pression ni d'influence de la part des associations ou des structures qui les emploient.

Ils doivent être en mesure de participer activement à l'évolution du projet de vie de la Personne vulnérable, en ayant une

compréhension intime de ses besoins et de ses attentes, ainsi que des moyens pour y répondre de manière optimale

Cette transversalité permet à ces acteurs de collaborer efficacement avec les autres acteurs du processus, en évitant les risques de conflits de subordination, d'intérêt ou de loyauté envers quiconque.

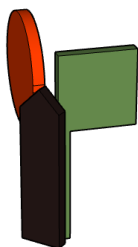
La construction d'offres professionnelles sur ce point doit intégrer cette exigence.

L'aide aux aidants

Les aidants sont des personnes physiques indispensables dans le processus d'accompagnement.

Mais quels rôles tiennent-ils dans le Méta-Processus-Principiel ?

En fait ils en tiennent 3 à la fois.



En étant acteurs dans la protection et la défense de des Personnes vulnérables, en recherchant pour elles et en intervenant en compensation des aides de la solidarité qui ne suffisent pas toujours à répondre à tous leurs besoins les aidants tiennent les rôles 2, 3 et 4.

Les aidants sont souvent des proches, des membres de la famille ou des amis, qui sont mobilisés pour soutenir la Personne vulnérable.

Oui donc ils peuvent être amenés à jouer tout à la fois, et dans des degrés/continuités variables, les rôles 2, 3 et 4, ce qui implique en réalité des compétences très différentes.

Le rôle de la protection et de la défense, qui correspond au rôle 2, est certainement l'un des plus importants joués par les aidants. En effet, ils doivent veiller à la sécurité de la Personne vulnérable, la protéger des abus, des mauvais traitements et des situations de danger. Ils sont souvent en première ligne pour défendre les droits et les intérêts de la Personne vulnérable, notamment en cas de conflit avec les institutions ou les professionnels de la santé.

Le rôle de la coordination, qui correspond au rôle 3, est également très important pour les aidants. Ils doivent souvent gérer une multitude de papiers et d'activités liées à la recherche puis à la surveillance de la prise en charge de la Personne vulnérable, en coordonnant les actions des différents intervenants et en assurant la cohérence de l'ensemble du processus d'accompagnement.

Cette coordination peut être particulièrement complexe et épuisante. Dans ce rôle, les aidants sont souvent amenés à gérer les relations avec

les différentes institutions et à faire face à la complication des dispositifs de solidarité, pour obtenir les aides et les prestations nécessaires à la prise en charge de la Personne vulnérable.

Ce rôle peut être très lourd et très difficile à gérer pour les aidants, qui doivent souvent se débrouiller seuls face à une bureaucratie parfois opaque et peu accessible, ce alors même que des professionnels aguerris et actifs n'y parviennent même pas.

Enfin, le rôle de l'offre d'intervention, qui correspond au rôle 4, est également très présent dans la vie des aidants pour les besoins de tous les jours.

Il est donc essentiel de soulager les aidants et de leur offrir un soutien adéquat, afin qu'ils puissent mieux assumer leurs rôles et mieux accompagner la Personne vulnérable sans se détruire.

Cette aide peut prendre différentes formes, mais de grâce surtout plus jamais la mise en

place de formations spécifiques, de services d'information et d'orientation qui ne font que maintenir la charge aux aidants et surcharger leurs emplois du temps.

Il faut désormais penser à soulager les aidants, c'est-à-dire à externaliser la charge qu'ils portent et que d'autres doivent porter, notamment dans le rôle 3.

Il est également important de reconnaître la valeur du travail des aidants, qui sont souvent des acteurs invisibles et méconnus de la solidarité.

Les associations et les institutions doivent donc s'attacher à les valoriser dans leurs rôles et à les considérer comme des partenaires à part entière dans le processus d'accompagnement des Personnes vulnérables.

La considération de la Personne vulnérable

Les Personnes vulnérables sont au cœur du système de solidarité, mais elles sont souvent négligées en raison de la complexité des institutions et des processus.

Pourtant, il est fondamental de leur accorder du temps et de l'attention pour qu'elles puissent exprimer leurs besoins et leurs souhaits. Cela implique de créer des espaces de dialogue privilégiés, où les Personnes vulnérables peuvent se confier en toute intimité.

Ces espaces peuvent prendre différentes formes, selon les besoins et les préférences de chaque Personne. Il peut s'agir d'une cabane au fond d'un bois ou d'un jardin, d'une salle de conversation aménagée pour favoriser l'échange ou encore d'un espace choisi par la Personne pour communiquer en intimité. L'essentiel est de créer un cadre rassurant et propice à l'expression de soi.

Dans ces espaces, la parole doit être libre et apaisante, rassurante, afin de permettre à la Personne vulnérable de se confier en toute confiance avec ses moyens. Il est important de respecter son rythme et ses besoins, en étant attentif à ses réactions et à ses émotions. Les acteurs des rôles 2 et 3 doivent être formés pour favoriser cette relation de confiance.

En facilitant ces espaces de dialogue privilégiés, les institutions peuvent contribuer à une prise en compte réelle et effective des Personnes vulnérables. Elles permettent de révéler et de faire émerger la vraie parole enfouie, parfois par crainte ou impossibilité, en dehors des cadres habituels de l'institution.

Ainsi, la Personne vulnérable peut trouver l'énergie et l'opportunité nécessaires pour s'exprimer et participer activement à son accompagnement.

En résumé, il est essentiel de considérer les Personnes vulnérables comme des acteurs à part entière du système de solidarité. Pour cela, il faut

leur accorder du temps et de l'attention, en créant, favorisant, ou encourageant des espaces/temps de dialogue privilégiés où la parole peut être libre et sans jugement.

En agissant ainsi, les institutions peuvent contribuer à une prise en compte réelle de leurs besoins et de leurs souhaits, et ainsi favoriser une meilleure qualité de vie pour tous.

9. À quoi sert le Méta-Processus-Principiel

Introduction de ce chapitre

L'utilité du Méta-Processus-Principiel est universelle et transverse pour tout ce qui touche à la vulnérabilité dans une société solidaire bienveillante ayant le souci de mettre la Personne fragile au centre de son action.

Ne perdez pas de vue son Totem. Il sert tout simplement à revisiter l'ensemble du système de solidarité.

Il s'agit, vous l'avez compris, d'un « **objet de pensée disruptif** », radical, c'est-à-dire profond et total, qui permet de concevoir peut-être les conditions organisationnelles d'application des lois mises au service du citoyen le plus vulnérable.

Voici quelques exemples.

Pour les conditions d'application de la loi

Toutes nos bonnes lois restent lettres mortes si on ne se préoccupe pas des conditions de leur application. Ces conditions sont essentiellement organisationnelles.

Ici, dans ce livre, on s'attache à la conception d'une organisation universelle autour de la Personne vulnérable et de ses proches, simplificatrice et compréhensible parce qu'elle part de l'expression du citoyen le plus faible avec des phrases de tous les jours.

Par le détour du théorique la complication se transforme en complexité dévoilée par quelque chose d'étonnement simple.

Une mise à l'épreuve

Depuis 2019, la proposition de ce livre fait l'objet d'une recherche-action en réalité continue, supervisée par une recherche indépendante et

par des observateurs du monde parental et de la bienveillance.

Cette recherche-action propose des ateliers explicatifs et de renforcement des acteurs tenant les rôles 1, 2 et 3, en coopération de soutien avec des acteurs du rôle 5 partenaires offrant des interventions professionnelles et bénévoles du rôle 4.

Pour la Personne vulnérable

Avec cette organisation rendue simple, la Personne vulnérable identifie immédiatement et clairement qui sont ces « anges gardiens » et qui sont les intervenants, comment elle peut s'exprimer, même gravement empêchée, comment elle peut rêver, espérer, reprendre de la confiance en elle et se sentir « elle ou lui » pour gouverner et piloter sa vie.

Ainsi augmentée elle dispose de nouveaux pouvoirs à l'égal des autres.

Pour ses proches bienveillants

Avec cette organisation rendue simple, les proches bienveillants peuvent imaginer qu'on va pouvoir ainsi protéger et défendre effectivement les Personnes vulnérables, tout le temps, contre tout, partout, jusqu'au bout et qu'on va bien s'occuper de leur situation pour qu'elles puissent bénéficier des meilleures compensations possibles du moment.

Ils ont également plus de certitudes sur le fait que la Personne vulnérable sera entendue, écoutée, comprise et respectée malgré toutes les difficultés qu'elle peut rencontrer, parce qu'ainsi elle est augmentée.

Les bienveillants du moment peuvent ainsi avoir l'espoir d'un avenir plus désirable pour leurs protégés, même s'ils faiblissent ou s'ils ne sont plus là.

Pour sa Défense Ultime

Avec cette organisation-là, la Défense Ultime de la Personne vulnérable se clarifie et peut devenir une réalité, prendre la forme d'une organisation de bienveillance conventionnée, liant en quelque chose de très fort la famille et les proches, la justice et tous les dispositifs tels que les notions non terminées de personne de confiance.

Un livre tout entier est nécessaire pour préciser.

Pour ceux qui s'occupent

Avec cette organisation-là on peut définir enfin plus clairement qui s'occupe de la situation de la personne vulnérable.

Autrement dit, qui et comment coordonne-t-on les actions des intervenants de tous ordres et comment on négocie les prestations de façon libre et indépendante en faisant alliance avec la personne et sa Défense Ultime.

Là où pléthore de termes sont employés pour évoquer des couches de référents, de coordinateurs de ceci ou cela et où finalement pas grand-chose n'est coordonné tout devient déterminé.

Cela mérite également un livre tout entier pour préciser.

Triade

La triade, dite d'autodétermination de la proposition du Méta-Processus-Principiel, visualise la Personne, rôle 1, dotée de 2 anges gardiens (ou de 2 ailes pour s'envoler) représentés par les rôles 2 et 3.

Cette triade est l'élément constitutif premier pour défendre et porter la parole des Sans-Voix, et pour la faire connaître et respecter, adaptée à l'ensemble des intervenants de la compensation.

Cette triade d'autodétermination est l'assemblage qu'il faut vérifier pour s'assurer que la Personne disposera bien des moyens d'être

augmentée, pour au moins parler à l'égal des autres.

Cette triade d'autodétermination est approchée par d'autres notions par ailleurs employées telle la « triple compétence ».

Elle permet un vrai pouvoir d'agir et une vraie posture de gouvernance et de pilotage du projet de vie de la Personne, par la Personne aidée.

C'est grâce à la triade que la Personne vulnérable peut véritablement parler, notamment lorsqu'on lui réserve du temps et de l'attention dans des environnements apaisants et intimes choisis par elle.

C'est dans ces lieux et ces temps-là que l'on observe l'expression, le pouvoir de décider et de dire, de penser et de rêver une Personne, même très lourdement empêchée.

Pour les intervenants

Le Méta-Processus-Principiel permet enfin de repositionner les intervenants de tous ordres et de tous pouvoirs, voire de limiter les abus de position de dominante ou les positions d'ascendance couramment observables du monde du « prendre soin ».

Le Méta-Processus-Principiel permet d'instaurer une culture d'évaluation de l'utilité produite et de préciser par qui et comment cette évaluation se fait

Qui fait quoi

Le Méta-Processus-Principiel permet de faire une cartographie des acteurs, personnes physiques et morales, qui agissent de concert pour la Personne en précisant le ou les rôles que ces personnes-là tiennent, avec quelle intensité et quelle durabilité ou permanence.

Cette cartographie du « qui est qui » autour de la Personne et du « qui fait quoi » pour elle

devrait être la démarche première de toute analyse de situation difficile afin de repreciser les rôles et prérogatives de chacun, et les conventions qui les lient pour réduire les dysfonctionnements

Cette cartographie n'est pas observable, même au cœur des structures et dits partenariats se déclarant avancés en matière de qualité.

Pour les institutions

L'immensité du rôle 5 ouvre une infinité de déclinaisons concrètes issues du Méta-Processus-Principiel. Voici sans ordre quelques idées.

La convergence des acteurs

Dans le monde politique et de la haute fonction publique on évoque souvent la nécessité de convergence des acteurs de la solidarité, notamment sur un territoire donné, à des fins d'efficience (ici de qualité et d'économie).

Comment cette convergence-là peut-elle survenir sans le partage d'une pensée éclairante, déclinable partout, et en partie, en respectant les principes premiers en pré-requis, avant même les déclarations tant rabâchées et promises, dites centrées sur la Personne vulnérable.

Ce Méta-Processus-Principiel, où un autre, ne fait jamais l'objet de travaux réflexifs. Il est temps d'y penser.

La position des MDPH

Ce dispositif, si innovant à l'origine et prometteur, n'est pas en mesure de respecter le verbe même du fond baptismal initial.

S'occuper des situations et devenu attribuer de l'argent. Au passage un coup de chapeau à tous les fonctionnaires de cette institution qui se démènent et souffrent dans cette « prison », renvoyant trop souvent, par construction, qu'insatisfactions aux Personnes vulnérables et leurs proches.

Le Méta-Processus-Principiel replace les MDPH dans le rôle 5, avec pour mission (originale) de soutenir ceux qui s'occupent de la situation, rôle 3, et qui recherchent et négocient, pour les Personnes vulnérables et leurs aidants, dans les complications du système de solidarité, les moins mauvaises compensations.

Les projets associatifs

Les projets des associations sont toujours pour elles un exercice difficile, oublié par la suite bien vite, comme un beau costume qu'on ressort parfois pour faire beau.

Le Méta-Processus-Principiel les place dans le rôle 5 avec pour mission de soutenir tous les acteurs des rôles 1,2,3 et 4.

Principalement préoccupées par le « rendre possible » du rôle 4, au bénéfice présupposé du rôle 1, elles oublient trop souvent le rôle 5 de soutien qu'elles devraient avoir pour les acteurs du rôle 2 et du rôle 3, pour permettre ainsi l'effectivité de la triade d'autodétermination.

Elles ont désormais toutes les billes pour revoir si nécessaire leurs copies.

Là aussi un livre entier sera nécessaire pour tout expliquer.

La prévention des risques

Non, notre société n'est pas si bienveillante que cela !

En matière de protection de l'enfance, des adultes vulnérables, des personnes socialement défavorisées, des personnes vieillissantes, les dispositions de protection juridiques sont très notoirement insuffisantes.

Seule une organisation de proximité pourra prévenir des risques.

Le Méta-Processus-Principiel éclaire en ce sens l'organisation de proximité à mettre en place en plaçant au bon endroit les acteurs des tutelles et curatelles mandatés de fait par la justice, et en mieux que rien, dans le rôle 4 (et non les rôles 2 ou 3) en qualité d'aide à la tenue comptable et

administrative du « protégé », souvent de fait enfermé.

Quel impact aurait par exemple l'effectivité d'une triade d'autodétermination pour chaque résidant dans les EHPAD, en reprise de pouvoir opposable au rôle 4 et 5 de ces structures ?

Quel serait l'impact de cette triade pour tous les vulnérables de la société, les personnes socialement écartées, les enfants maltraités, pour faire face aux complications et aux risques de notre société ?

Comment les juges en charge de la protection du citoyen pourraient-ils voir le renforcement de l'existence de cette triade-là, dûment constituée et conventionnée, renforcement absolu d'une habilitation étendue, reconnue, légitime et opposable, pour s'associer aux protections existantes ?

Comment les problèmes récurrents et insurmontables des acteurs (rôles 4) des associations tutélaires (rôle 5) pourraient-ils être

résolus par l'effectivité d'une triade pour chaque situation ?

Et encore un livre pour tout détailler.

L'aide aux aidants

Vous le savez maintenant, les aidants sont les acteurs des rôles 2, 3 et 4. Qu'elle serait l'aide prioritaire à leur apporter d'après vous ?

Imaginez que la triade issue du Méta-Processus-Principiel soit en place et que ces pauvres aidants soient déchargés de toutes les tracasseries de ce système compliqué, où même un professionnel aguerri ne s'y retrouve pas.

Nous en avons déjà parlé.

Fédération des mouvements militants

Au cœur de la motivation des parents et des bienveillants, quel serait l'impact du Méta-Processus-Principiel sur la conception d'une

protection absolue et d'un avenir rayonnant pour ceux qu'ils protègent.

Quel Grand Dessein ont-ils pour soutenir la convergence de toute la solidarité et pour qu'une organisation solide et fonctionnelle pour chacun de leur protégé advienne de façon sanctuarisée.

Ainsi pourraient-ils être assurés que, durant leur vie et après, tout va bien se passer.

Ont-ils intégré une telle réflexion sans être envahis et submergés par des déviances politiques et mécaniques ?

La refonte de l'offre

Comment peut-on imaginer refondre où reformater l'offre sans comprendre quelles formes, quelles missions tous les acteurs de la solidarité devraient viser pour servir les intérêts des plus faibles ?

« Rien Pour Nous Sans Nous » diront les plus faibles qui ont encore les moyens de parler.

La refonte de l'offre consisterait pour toutes les structures du rôle 5, personnes morales rappelons le, à soutenir les acteurs, personnes physiques des rôles 1, 2, 3 et 4.

Pour cela il faudrait d'abord comprendre ce dont ils ont besoin, tous ces acteurs-là, ces gens-là notamment des rôles 2, 3 et 4 pour tenir leurs missions.

Et prioritairement, il s'agirait de les soutenir pour constituer les triades d'autodétermination, et très urgemment de soutenir la constitution de la Défense Ultime rôle 2 et de la logique d'intervention de ceux qui s'occupent des situations rôle 3.

Ce serait déjà énorme pour les Personnes vulnérables.

Y a-t-on pensé ? Le Méta-Processus-Principiel vous y fait penser.

L'autodétermination

Sujet d'actualité, serpent de mer qui débouche régulièrement sur l'écueil du contexte de faisabilité.

Oui une Personne vulnérable pourrait s'auto-déterminer à condition que son contexte soit changé, son contexte organisationnel bien entendu.

Ça passe par la compréhension des acteurs du comment la triade doit se former pour que la vraie parole puisse s'exprimer.

Qui parle d'une organisation rapprochée, intime permettant d'accorder du temps et de l'attention ?

Le Méta-Processus-Principiel et la triade d'autodétermination qui en sort vous y fait penser.

Ce point est un pré-requis à comprendre pour que l'auto détermination devienne plus ou moins réalité.

L'inclusion

L'inclusion piège à quoi ? L'inclusion pour dire le contraire d'exclusion certes, oui mais alors il faut aussi dire comment.

L'inclusion fait référence à la mise en place de politiques, de pratiques et d'attitudes qui permettent aux personnes défavorisées de participer pleinement et de manière significative à la société. L'inclusion des Personnes vulnérables vise à garantir qu'elles aient les mêmes chances d'accéder aux mêmes choses que les autres membres de la société.

Cette déclaration d'intention, sous forme d'injonction, n'a, comme toutes nos bonnes lois, aucune chance à être applicable si on ne s'attache pas à préciser les conditions qui permette une réalité.

Tout cela c'est bien beau, bon mais comment on fait ?

Le Méta-Processus-Principiel nous invite sur une piste défrichée.

Un système d'information rattaché à la Personne

A-t-on entendu parler de DMP (Dossier Médical Partagé) et de logiciels pour le dossier unique du patient ou de l'usager.

A-t-on entendu parler du secret partagé ?

Comment pourrions-nous continuer à imaginer des dispositifs techniques sans connaître l'organisation holistique qu'ils servent ?

Pour la Personne vulnérable et ses proches, pour la triade d'autodétermination, quel serait donc l'outil très simple et libre qui permettrait de partager les secrets absolus, de porter et de défendre la parole des plus faibles, de consigner les choses bien au-delà de ce qu'on comprend ?

Une telle réflexion n'est possible qu'après avoir pensé l'organisation autour de la personne de façon transverse.

Rappelons-le, la Personne vulnérable n'appartient à aucune structure. Elle appartient à elle-même.

Tous les logiciels que l'on connaît à ce jour, tous les systèmes d'informations du moment ne tiennent pas suffisamment compte de cette évidence.

Quel sera l'impact du Méta-Processus-Principiel dans cette dimension ?

Depuis 2019, DEDIÛI, soutenu par la Fondation de France, affine et développe une solution : **dedici_code**. Si vous êtes intéressés nous vous fournirons une autre livre pour en discuter.

La recherche sociétale

Ce Méta-Processus-Principiel n'emporterait-il pas avec lui un détour théorique fondamental pour l'étude revisitée de la sociologie et de l'ethnologie de notre société ?

Cette société dite bienveillante, et en incapacité, jusqu'à ce jour, d'écrire les principes organisationnels qui sous-tendent ses déclarations d'intention.

Praxis sociale

Le terme "praxis" est souvent utilisé en philosophie, en éducation et en sciences sociales pour décrire la combinaison de la théorie et de la pratique.

La praxis implique l'application des concepts théoriques à des situations concrètes, et l'analyse réflexive des résultats pour informer et améliorer la compréhension théorique.

En d'autres termes, la praxis est un processus dynamique d'apprentissage et d'action qui vise à transformer à la fois la pensée et la réalité.

Le concept de praxis a été développé et discuté par de nombreux philosophes et penseurs, notamment Karl Marx, Antonio Gramsci et Paulo Freire.

Selon eux, la praxis est essentielle pour comprendre et transformer la société et les relations de pouvoir, et elle sert de base pour l'action politique et sociale éclairée.

Qu'apporte donc le Méta-Processus-Principiel dans la praxis sociale si ce n'est un détour par le théorique, mis à l'épreuve en pratique, qui permettrait de trouver peut-être la fractale organisationnelle de la complexité sociale ?

Par ailleurs comment pouvons-nous continuer à former des diplômés de la solidarité sans savoir quelles missions ils pourraient avoir en qualité d'acteurs, dans processus et ses rôles qu'ils ignorent encore ?

10. Conclusion

Appel à l'action pour une mise en œuvre concrète de la vision commune

Maintenant que nous avons établi l'importance du Méta-Processus-Principiel, aligné sur un Grand Dessin, dans la mise en place d'une vision centrée sur la Personne dans l'accompagnement des Personnes vulnérables, il est temps de passer à l'action concrète dans cette vision commune.

Pour ce faire, il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs concernés et les personnes impliquées, les professionnels de la solidarité, les institutions et les décideurs politiques.

L'un des premiers pas à franchir est d'assurer une communication transparente et ouverte entre tous les acteurs, pour leur présenter l'alignement, en veillant à ce que chaque partie comprenne la vision et son ou ses rôles dans sa mise en œuvre.

En outre, il est essentiel d'encourager la formation et le développement de compétences

organisationnelle pour comprendre collectivement ce qui est avancé.

Si après tout cela vous vous dites toujours mais qu'est-ce qu'on peut bien faire de concret avec cela, nous pourrions évoquer avec vous la recherche-action que nous menons.

Nous nous tenons à la disposition de tout un chacun qui souhaiterait savoir comment décliner cette vision en tenant de ses particularités.

11. L'auteur

Son cursus

L'auteur du livre est un ingénieur français diplômé d'une école nationale supérieure et d'un troisième cycle en management et finances ainsi qu'en intelligence des organisations humaines. Il a travaillé en tant qu'enseignant-chercheur, banquier d'affaires, contrôleur de gestion et directeur administratif et financier dans des entreprises internationales et régionales. Il a également créé et dirigé des activités dans le domaine de l'informatique. En tant que conseiller en stratégie, il s'est intéressé à la santé, au social et à l'économie, avec une approche humaniste. Il a également été chercheur privé sur l'autisme et ses difficultés relationnelles.

L'auteur est par ailleurs très engagé dans le monde associatif, notamment dans le domaine du handicap. Il est administrateur de plusieurs associations et est le président-fondateur de DEDIÎ, une association qui promeut le pouvoir d'agir des Personnes vulnérables dans une vision radicalement innovante. Il est également co-

auteur du livre "Plaidoyer pour le pouvoir d'agir des Personnes vulnérables : la Défense Ultime, permettre au plus faible d'être l'égal des autres". Sa passion pour la défense des Personnes vulnérables se reflète dans son engagement dans différentes associations et dans ses actions en faveur de l'inclusion sociale des Personnes vulnérables.

L'un de ses repères est une parole de l'Abbé Pierre :

**Que la Voix des Sans-Voix
Empêche les puissants de dormir.**

Ses mandats associatifs 2023

Président-fondateur	DEDIÎI, www.dedici.org
Administrateur	APBA Adapei Papillons Blancs Alsace
Membre	l'UNAPEI
Membre	l'UNAPEI Grand Est contrôle comptes
Administrateur	UDAPEI 68 , trésorier
Membre coopté	NOUS AUSSI, avec son fils autiste
Administrateur	UDAF 68, trésorier adjoint
Administrateur	Als Asperger, trésorier
Ex-Président	MAM Maison Autisme de Mulhouse
Membre	CPP Est IV
Membre	CDSP 68

Son expertise en Méta-Organisation

L'auteur est un expert en Méta-Organisation. Il possède une riche expérience dans ce domaine en environnements variés. Il a développé des compétences pointues pour suggérer à des organisations compliquées de s'organiser de manière efficace et efficiente en prenant en compte leur environnement global.

Sa méthode de travail depuis 35 ans est basée sur l'observation des organisations sous toutes leurs coutures, afin de déceler les règles non écrites, les articulations complexes et les dysfonctionnements.

Son approche consiste également à comprendre la culture et ethnologie des organisations ainsi que les volontés de changement pour permettre l'émergence d'un sens nouveau, d'un Grand Dessein qui doit être en phase avec la gouvernance. Cette méthodologie s'étend à la création de systèmes d'information adaptés qui permettent aux acteurs de partager un référentiel commun de sens, de mots, de concepts et de règles.

L'expertise de l'auteur est pertinente pour tout ce qui vise à optimiser l'organisation de la solidarité au bénéfice des Personnes vulnérables.

Dédicace à son Fils et à ses proches

À mon Fils Nicolas, autiste avec déficiences, à ma Fille, à mon Épouse à mes petits-Enfants et à ma Famille.

À tous mes amis DEDIÛI et à tous ceux du monde de la Solidarité et de l'Humanité

A toutes les Personnes vulnérables qui m'émerveillent.

« L'Anormalité, c'est le salut de la Normalité ».

Et sachez, le seul créatif de ce contenu, c'est bien Nicolas, mon inspirateur absolu. C'est à lui que vous devez ce livre et l'Anormalité salutaire qu'il porte si fier.



Une petite note d'humour pour finir.

Il y en a MBappé en foot, il y a MPP en vulnérabilité.

M'PP > Méta-Processus-Principiel.

Le regard d'un autiste peut vous surprendre

Dans ce livre, vous devez être conscients que la façon de voir de l'auteur, autiste « asperger », senior 1951, introduit un regard expérimenté, singulier sur la question de l'accompagnement des Personnes vulnérables.

Sa vision non-conventionnelle et sa capacité à penser différemment peuvent aider à repenser bien plus simplement, à condition de vaincre l'ostracisme¹⁸ régulier qu'il vit depuis toujours dans un monde où la pensée semble être réservée, c'est-à-dire l'attitude de craindre un sujet trop dérangeant.

18 L'ostracisme, l'acte de mise à l'écart qui peut prendre de nombreuses formes, y compris celle d'un sujet exclu ou rejeté en raison de ses différences ou de la trop grande singularité de ses idées par rapport à la « Norme » auto-déclarée.

Mots clés

Personnes vulnérables, Vision commune, Convergence, Solidarité, Méta-Processus-Principiel, Simplification, Accompagnement, Politique, Décideurs institutionnels, Associations, Inclusion sociale, Singularité, Flexibilité, Évaluation, Créativité, Processus évolutifs, Qualité de service, éthique, Stratégie, Humanisme, Handicap, Autisme, Société inclusive, Santé mentale, Prise en compte, Besoins, Enjeux, Perspectives, Innovation, Communication, Transparence, Adaptation, Compétences, Évaluation régulière, Mécanismes d'évaluation, Défis actuels, Dysfonctionnements, Principes fondamentaux, Processus vivants, Norme ISO 9011, Processus systémiques, Environnement, Règles non écrites, Gouvernance, Bénéfices, Proches, Acteurs du monde associatif, Acteurs politiques, Impact sur la Société, Plaidoyer, Appel à l'action, Réponse convergente, Démarche humaniste, Responsables institutionnels, Secouer les certitudes, Grand Dessein.

Avertissement.....	5
Préface.....	9
L'appel de l'auteur.....	13
1. Introduction.....	17
L'objectif du livre et son contexte.....	19
Importance d'une vision commune et convergente.....	21
Proposition de simplification de la perception des dysfonctionnements.....	23
2. Les défis actuels de l'accompagnement des Personnes vulnérables.....	27
Présentation des enjeux.....	29
Analyse des dysfonctionnements et des difficultés rencontrées.....	30
Nécessité d'une vision simplifiée et convergente pour répondre aux défis actuels.....	31
3. Les principes d'une vision commune et convergente.....	33
Les fondements d'une vision centrée sur la Personne.....	35
Franchement, c'est simple et beau non ?.....	41
La nécessaire implication de tous les acteurs du monde associatif et politique.....	42
Les avantages d'une convergence vers une vision commune.....	44
4. Les clés pour une mise en œuvre réussie de la vision commune.....	47
Les conditions d'un alignement de convergence efficace.....	48
Les facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de la vision commune.....	50
Les obstacles à surmonter pour réussir la mise en œuvre.....	53
5. Les impacts d'une vision commune et convergente.....	57
Les bénéfices pour la Personne accompagnée et ses proches.....	58
Les avantages pour les acteurs du monde associatif et politique.....	59
Les impacts sur le fonctionnement de la Société dans son ensemble.....	62
6. La proposition d'un « Méta-Processus-Princiciel ».....	65
La fractale de murmuration et le méta-processus princiciel.....	67
Un Méta-Processus-Princiciel c'est quoi.....	69
Définition du Méta-Processus-Princiciel.....	69
Signification approfondie de "Méta".....	71
Importance des principes fondamentaux.....	72
Les avantages de l'approche Méta-Processus-Princiciel.....	74
Obtention de processus plus adaptés et plus efficaces.....	74
Ouverture d'esprit, flexibilité et créativité pour trouver des solutions adaptées.....	75
Maintien d'un cadre cohérent et respectueux des principes fondamentaux.....	76
La Norme ISO 9001 et la qualité en osmose avec le Méta-Processus-Princiciel.....	77
Les processus vivants et évolutifs.....	79
Ne pas confondre.....	79
Considérer les processus comme des systèmes vivants et évolutifs.....	81
Conclusion sur le Méta-Processus-Princiciel.....	83
7. Simplification.....	85
Un vol d'étourneaux.....	87
La Parole de la Personne.....	89
La Parole des proches.....	90
Complexe ou compliqué ?.....	94
Éloge de la simplicité.....	96
La "Cause des causes".....	97
8. Convergence.....	101
Le Grand Dessein.....	103
Le Grand Dessein et le Méta-Processus-Princiciel.....	105
Des projets qui concourent à la poursuite du même but.....	107
Les appels à projets de l'état.....	107
Les guides et conseils à la performance.....	109
Les projets d'associations et d'institutions.....	110

Le rôle 5.....	110
Les projets associatifs.....	113
La refonte de l'offre.....	115
Les bénévoles.....	116
Les coordinations.....	118
L'aide aux aidants.....	119
La considération de la Personne vulnérable.....	124
9. À quoi sert le Méta-Processus-Principiel.....	127
Introduction de ce chapitre.....	127
Pour les conditions d'application de la loi.....	128
Une mise à l'épreuve.....	128
Pour la Personne vulnérable.....	129
Pour ses proches bienveillants.....	130
Pour sa Défense Ultime.....	131
Pour ceux qui s'occupent.....	131
Triade.....	132
Pour les intervenants.....	134
Qui fait quoi.....	134
Pour les institutions.....	135
La convergence des acteurs.....	135
La position des MDPH.....	136
Les projets associatifs.....	137
La prévention des risques.....	138
L'aide aux aidants.....	140
Fédération des mouvements militants.....	140
La refonte de l'offre.....	141
L'autodétermination.....	143
L'inclusion.....	144
Un système d'information rattaché à la Personne.....	145
La recherche sociétale.....	146
Praxis sociale.....	147
10. Conclusion.....	149
Appel à l'action pour une mise en œuvre concrète de la vision commune.....	151
11. L'auteur.....	153
Son cursus.....	155
Ses mandats associatifs 2023.....	157
Son expertise en Méta-Organisation.....	157
Dédicace à son Fils et à ses proches.....	159
Le regard d'un autiste peut vous surprendre.....	160
Mots clés.....	161

La dédicace, si vous voulez.